

31 DÉCEMBRE 1834. — N. 1037. — *Loi qui autorise un transfert au budget de la dette publique, exercice 1833 (pensions)* ¹. — (Bull. offic., n. LXXXIV.)

Léopold, etc.

Nous avons, de commun accord avec les Chambres, décrété et nous ordonnons ce qui suit :

Article unique. Une somme de cent quarante mille francs est transférée de l'art. 4 du chapitre 1^{er}, tit. 1^{er}, du budget de la dette publique, pour l'exercice 1833, à l'art. 1^{er} du chap. II du même budget, à l'effet d'acquitter le complément des pensions dudit exercice.

Mandons et ordonnons, etc.

Contresigné par le ministre des finances,

E. D'HUART.

1^{er} DÉCEMBRE 1833. — N. 1038. — *Arrêté portant nomination dans l'ordre de Léopold, de 26 officiers supérieurs dans la garde nationale de Paris.* — (Bull. offic., n. LXXXV.)

Léopold, etc.

Voulant donner à la garde nationale de Paris un témoignage public de notre estime pour l'appui constant qu'elle a prêté au bon ordre dans un pays dont les destinées sont étroitement liées à celles de la Belgique,

Nous avons arrêté et arrêtons :

Art. I. Est nommé grand' croix de l'ordre de Léopold,

Le comte de Lobau (George Mouton), pair et maréchal de France, commandant supérieur des gardes nationales de Paris et de la banlieue.

Est nommé commandeur de l'ordre de Léopold,

Le général Jacqueminot (Jean-François), chef d'état-major-général des gardes nationales du département de la Seine.

Sont nommés officiers de l'ordre de Léopold,

MM. Belessert (Abraham-Gabriel-Marguerite),
général de brigade de la garde nationale de Paris.

Friant (Jean-François, comte de), id.

Haller (Philippe, baron), id.

La Borde (Alexandre, comte de), id.

St-Aignan (Auguste-Marie de), id.

Tourton (Louis), id.

Otrante (Joseph-Étienne-Jean-Liberté Fouché duc d') sous-chef d'état-major-général.

Marmier (Philippe-Gabriel, marquis de), colonel de la 1^{re} légion de Paris.

Ganneron (Hippolyte-Auguste-Victor), colonel de la 2^e légion de Paris.

Loubers (Raymond-Marie-Gabriel-Jules), colonel de la 3^e légion de Paris.

Chapuis (Michel-Marie), colonel de la 4^e légion de Paris.

Lariboisière (Honoré-Charles, comte de), colonel de la 5^e légion de Paris.

Husson (Henri-François-Joseph), colonel de la 6^e légion de Paris.

Gilbert de Voisins (Pierre-Paul-Alexandre, comte), pair de France, colonel de la 7^e légion de Paris.

Delarne (André-Toussaint), colonel de la 8^e légion de Paris.

Boutarel (François-Aimé), colonel de la 9^e légion de Paris.

Lemercier (Augustin-Louis, vicomte), colonel de la 10^e légion de Paris.

Sussy (Jean-Baptiste-Henri-Collin comte de), pair de France, colonel de la 11^e légion de Paris.

Tartenson (Jacques-Antoine), colonel de la 12^e légion de Paris.

La Ferrière l'Évêque (Louis-Marie, comte de), pair de France, colonel de la 13^e légion de Paris (cavalerie).

Benoist (Jacques-Gabriel), colonel de la 1^{re} légion de Paris (banlieue).

Truelle (Alphonse), colonel de la 2^e légion de Paris (banlieue).

Desgranges (Éléonor-François), colonel de la 3^e légion de Paris (banlieue).

Dodun (Jean-Baptiste-Charles, comte), colonel de la 4^e légion de Paris (banlieue).

2. Ils prendront rang dans l'ordre à dater de la présente nomination.

3. Notre ministre des affaires étrangères (M. Goblet) est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera inséré au *Bull. offic.*

30 JUIN 1834. — N. 1039. — *Arrêté concernant le traitement des agents diplomatiques en congé.* — (Bull. offic. n. LXXXV.)

Léopold, etc.

Sur la proposition de notre ministre d'état,

¹ Présentation à la Chambre des Représentans, par le ministre des finances, le 15 novembre. — Rapport par M. Donny, le 5 décembre. — Discussion et adop-

tion le 23, par 59 votans contre 2. (*Monit.* des 16 novembre, 6 et 24 décembre.)

Envoi au Sénat, le 24 décembre. — Rapport par